

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

(Du 9 octobre 1876.)

Pendant le délai d'opposition qui a pris fin le 6 octobre, il n'a été présenté qu'un nombre insuffisant de signatures à l'appui de la demande de votation populaire sur la loi exemptant du service militaire personnel les hommes des classes antérieures à 1855, qui a été votée le 5 juillet par l'Assemblée fédérale et publiée le 8 de ce même mois dans la Feuille fédérale. En conséquence, le Conseil fédéral a déclaré la dite loi exécutoire, et elle entrera en vigueur le 14 courant.

Le Conseil fédéral a nommé :

| | |
|--------------------------------|--|
| Buraliste postal à Olivone : | M. Cesare Bolla, d'Olivone (Tessin), professeur à Bellinzone ; |
| Commis de poste à Coire : | » Antoine Gredig, aspirant postal, de Coire ; |
| Télégraphiste à Bätterkinden : | » Emile Derendinger, de Lüterkofen (Soleure), commis à Bätterkinden (Berne) ; |
| » » Olivone : | » Cesare Bolla, d'Olivone, à Bellinzone ; |
| » » Chêne-Bougeries : | M ^{me} Marie Vierne, de Genève, buraliste de poste à Chêne-Bougeries (Genève) ; |
| » » Lemmenschwyl : | M ^{lle} Marie Zöllig, de Lemmenschwyl (St-Gall). |

(Du 13 octobre 1876.)

M. le colonel Rodolphe *Merian*, de Bâle, commandant de la IV^e division d'armée, a renouvelé, par lettre du 8 de ce mois, la demande en démission qu'il avait présentée en date du 7 août dernier.

Le Conseil fédéral a décidé à ce sujet :

- 1^o d'accorder à M. le colonel *Merian*, en tout honneur et avec les meilleurs remerciements pour les services rendus, sa démission de ses fonctions de commandant de la IV^e division pour la fin d'octobre, et sa retraite du service militaire pour la fin de l'année ;
- 2^o de confier, jusqu'au moment où ce poste vacant sera repourvu définitivement, la gestion des affaires administratives de la IV^e division à M. le colonel *Otto de Büren*, à Berne, commandant de la VII^e brigade d'infanterie et le plus âgé des brigadiers de la division ; il exercera pendant ce temps toutes les attributions dévolues au commandant de division.

M. Jean-Ulrich *Trüniger*, d'Ellikon (Zurich), vice-Consul suisse à Londres, a demandé, par lettre du 21 juillet dernier, sa démission de ses fonctions consulaires pour raison d'affaires.

Le Conseil fédéral lui a accordé cette démission en le remerciant des services rendus, et lui a désigné un successeur en la même qualité en la personne de M. Georges *Forrer*, de Winterthour, depuis plusieurs années négociant à Londres.

M. Adolphe *Fama*, premier lieutenant d'artillerie, de Saxon (Valais), instructeur d'artillerie de II^e classe, a présenté sa démission de ses fonctions, ses affaires privées et civiles ne lui permettant pas plus longtemps d'être au service militaire durant presque toute l'année.

Cette démission lui a été accordée avec remerciements pour les services rendus.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

| | |
|---------------------|------------------|
| In | Bundesblatt |
| Dans | Feuille fédérale |
| In | Foglio federale |
| Jahr | 1876 |
| Année | |
| Anno | |
| Band | 3 |
| Volume | |
| Volume | |
| Heft | 45 |
| Cahier | |
| Numero | |
| Geschäftsnummer | --- |
| Numéro d'affaire | |
| Numero dell'oggetto | |
| Datum | 14.10.1876 |
| Date | |
| Data | |
| Seite | 681-682 |
| Page | |
| Pagina | |
| Ref. No | 10 064 320 |

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.